

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2017-205/PR/MENFOP portant approbation du Budget prévisionnel, de l'exercice 2018 du CRIPEN.

n° 2017-205/PR/MENFOP

Ministère
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

Date de publication
25 décembre 2017

Numéro JO
n° 24 du 31/12/2017

Date du numéro
31 décembre 2017

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L portant révision de la Constitution

VU La Loi n°164/AN/12/6ème L du 01 août 2012 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

VU La Loi n°151/AN/06/5ème L modifiant la Loi n°96/AN/00/4ème L portant orientation du système éducatif djiboutien

VU La Loi n°149/AN/06/5ème L du 08 août 2006 portant création d'une catégorie d'établissements publics à caractère scientifique, pédagogique et technologique

VU Le Décret n°90-041/PR/EN du 08 avril 1990 organisant le Centre de Recherche d'information et de Production de l'Education Nationale (CRIPEN)

VU Le Décret n°2008-0038/PR/MENESUP fixant le statut particulier du Centre de Recherche, d'information et de Production de l'Education Nationale

VU Le Décret n°2016-109/PRE en date du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2016-110/PRE en date du 12 mai 2016 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2016-148/PRE fixant les attributions des Ministères

VU Le Procès-Verbal du conseil d'administration du CRIPEN du 27 novembre 2018

SUR Proposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. Le Conseil des Ministres entendu sa séance du 11 Décembre 2017.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Sont approuvés les comptes prévisionnels de l'exercice 2018 du CRIPEN et se compose comme suit

– En Produits à :.....	448 197 860 DJF	– En Charges à
:.....	448 197 860 DJF	Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré et exécuté portant
où besoin sera.		

Le Président de la République
chef du Gouvernement
ISMAÏL OMAR GUELLEH